

Chapitre4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu**Q91. Combien de temps le corps de Jésus-Christ est-il resté enseveli ?**

Le corps de Jésus-Christ est resté enseveli trois jours incomplets, depuis le soir du vendredi jusqu'à l'aube du jour qui s'appelle maintenant le dimanche de Pâques.

Lorsque le soir du vendredi fut venu, arriva Joseph (d'Arimathie), qui avait acheté un linceul ; il vint prendre le corps de Jésus. Il y avait au lieu où Jésus avait été crucifié un jardin, et, dans ce jardin, un tombeau neuf que Joseph s'était fait creuser pour lui-même dans la roche et dans lequel personne jusqu'alors n'avait été déposé. Comme c'était le jour de la parascève (vendredi) et que le sabbat était sur le point de commencer, c'est à l'aube du premier jour de la semaine (dimanche) que Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre. Et voici qu'il se fit un grand tremblement de terre ; car un Ange du Seigneur descendit du Ciel, et s'approchant, il renversa la pierre et s'assit dessus. ... Mais l'Ange, prenant la parole, dit aux femmes : « Ne craignez point, vous ; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici ; car il est ressuscité, comme il l'avait dit » (Mt 28, 1-6).

RÉFLEXION : Acceptons dès aujourd'hui, en pénitence pour nos péchés, notre long séjour futur au tombeau et la dissolution de notre corps qui suivra la mort.

Q92. Qu'a fait Jésus-Christ après sa Résurrection ?

Après sa Résurrection, Jésus-Christ est resté quarante jours sur la terre, puis il est monté au Ciel, où il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Q93. Pourquoi Jésus-Christ, après sa Résurrection, est-il resté quarante jours sur la terre ?

Jésus-Christ, après sa Résurrection, est resté quarante jours sur la terre pour montrer qu'il était vraiment ressuscité, pour confirmer ses disciples dans la foi en lui, et pour les instruire plus profondément dans sa doctrine.

I. Jésus-Christ, après sa Résurrection, est resté quarante jours sur la terre. — Quand le Ressuscité apparut pour la première fois à ses Apôtres, Thomas n'était pas avec eux, et à son retour, il ne voulut pas croire ce que racontaient les autres. Huit jours après, Jésus apparut de nouveau et voulut que le sceptique Thomas touche de sa main les cicatrices sur ses mains et sur son côté (Jn 20, 27-30). Par la suite, Jésus apparut encore à ses disciples tandis qu'ils étaient à la pêche sur le lac de Tibériade (Jn 21, 1-14), puis sur une montagne de Galilée (Mt 28, 16-20) et de nombreuses autres fois, parlant du Royaume de Dieu et donnant de nombreuses preuves de sa Résurrection (Ac 1, 3). La dernière apparition eut lieu tandis que les disciples étaient à table (Lc 24, 44-49). *(A suivre)*

Jours	Fêtes	Offices
Dimanche 27	18^{ème} dimanche après la Pentecôte	
Lundi 28	S^t Wenceslas	07h15 : Messe au prieuré S 07h15 : Messe à Goussonville G 11h15 : Messe au prieuré J
Mardi 29	Dédicace de S^t Michel Archange	07h15 : Messe au prieuré J 07h15 : Messe à Goussonville S 11h15 : Messe au prieuré G
Mercredi 30	S^t Jérôme	07h15 : Messe au prieuré Q 07h15 : Messe à Goussonville J 11h15 : Messe au prieuré G
Jeudi 01	Férie <i>Mém. de s^t Rémi</i>	07h15 : Messe au prieuré J - s ^t Rémi 07h15 : Messe à Goussonville Q - s ^t Rémi 18h30 : Messe au prieuré G - s ^t Rémi suivie de l'office du Rosaire
Vendredi 02	1^{er} vendredi du mois S^{ts} Anges gardiens	09h00 : Messe à Goussonville J 18h30 : Messe au prieuré G suivie de l'adoration jusqu'à 22h00
Samedi 03	1^{er} samedi du mois S^{te} Thérèse de l'Enfant-Jésus	11h00 : Messe à Goussonville G 10h30 : Confessions au prieuré J 11h15 : Messe au prieuré J
Dimanche 04	Solennité Notre-Dame du Rosaire Mém. 19^{ème} dimanche après la Pentecôte	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 J Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J
Annonces complémentaires		

- Les samedi 24 et dimanche 25 octobre, **Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes**. **Organisation** : Plusieurs messes seront célébrées dans la cour des Petites Sœurs de Saint-Jean-Baptiste. Les fidèles seront donc réunis en groupes auxquels un horaire de messe sera attribué pour le samedi et pour le dimanche. Pour constituer ces groupes, **il faut que tous les pèlerins du pèlerinage s'inscrivent** avant le 18 octobre 2026. Un formulaire d'inscription est à leur disposition **sur le site La Porte Latine** :
o <https://laportelatine.org/activite/pelerinages/pelerinage-de-lourdes-les-consignes-dinscription>
- **Ordos 2027** : (15€00) & **Calendrier 2027 du District du Mexique**. (10€00) Thème : « La sainteté dans la famille » Commande à la sacristie avec son paiement avant le dimanche 18 octobre.

Dates à retenir

- Mercredi 30 septembre, en la collégiale de Mantes-la-Jolie, à 20h30, **concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, coorganisé avec l'école Notre-Dame de la Sablonnière de Goussonville**.
- Samedi 3 octobre 2026, **kermesse du prieuré Saint-Jean** à Goussonville, 3 rue de la Sablonnière. 11h00 : Messe ; 12h30 : Repas tiré du sac ; 13h30 : Ouverture des stands ; 17h30 : Animation spéciale enfants ; 18h00 Apéritif et dîner ; 20h00 : Veillée. Pour s'inscrire au dîner, utiliser le QR code de l'affiche. Pour les personnes n'ayant pas accès à ce QR code, elles doivent s'inscrire auprès de Monsieur Benoit du Fayet au 06.24.66.36.47. Venez tous.
- **Merci de vous stationner dans le village** selon les règles du code de la route, sans oublier la vertu chrétienne d'urbanité. Il en va de la notoriété de notre prieuré et de notre école. La clinique autorise le stationnement sur leur parking du bas, pour vingt voitures.
- Du 4 au 12 octobre, **neuvaine paroissiale à SAINT JOSEPH**, pour l'avancement du projet d'installation de notre prieuré Saint-Jean à Goussonville. (Voir feuille A6)
- **Le mois d'octobre est le mois du rosaire** : n'hésitez pas à ajouter à votre chapelet quotidien **les litanies de la Très Sainte Vierge Marie**
- **Chapelet continu** : le principe est de répartir la récitation du chapelet des membres d'une paroisse sur toute une journée, à chaque heure du jour et de la nuit. C'est alors un magnifique chapelet continu qui se récite durant les mois consacrés à la Saine Vierge Marie. La journée réservée à notre chapelle est le **vendredi 16 octobre 2026**. Merci de vous inscrire sur les feuilles à la sortie de la chapelle.
- Dimanche 18 octobre **assemblée générale de la D.F.C.Y.** : 15h30 : adhésion et cotisation ; 16h00 : assemblée générale ; 18h00 : Salut du Très Saint Sacrement. Venez nombreux.